



DOSSIER PER

Notre action

Etablissement du dossier PER et bilan fourrager PLVH

Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ Le client obtient les documents à fournir aux organismes de contrôle (Fiches 1 à 4 du dossier PER, éventuellement bilan fourrager PLVH)
- ✓ Le client connaît les mesures à mettre en œuvre pendant l'année pour respecter les règles PER et éventuellement bénéficier de la contribution PLVH

Quels sont les documents remis ?

- Dossier PER (Fiches 1 à 4) et bilan fourrager PLVH pour l'année de contribution
- Bilan de fumure et bilan fourrager PLVH prévisionnel
- Courrier personnalisé contenant notamment, la liste des parcelles devant faire l'objet d'une analyse de sol dans l'année et la quantité d'engrais qu'il est possible d'utiliser sur la campagne.

Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- Mon exploitation répond-elle aux conditions de la PLVH ? Si non, quelles modifications dois-je prévoir pour en bénéficier ?
- Je souhaite transmettre un dossier PER conforme à l'organisme de contrôle (AJAPI/CAREA)
- Mon assolement répond-il aux exigences relatives au nombre de cultures ?
- Quelle quantité d'engrais du commerce puis-je utiliser cette année ?

Combien ça coûte ?

1 à 3 heures, selon la complexité de la situation, au tarif horaire de la FRI ⁽¹⁾
Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.

Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Recensement des parcelles
- Décompte Anicalc
- Copie des factures d'achat/vente de fourrage, paille et concentrés
- Copie des factures d'achat d'engrais du commerce
- Reprise/Cession d'engrais de ferme dans Hodoflu

Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Planification de la fumure de l'exploitation
- Appui administratif aux tâches de recensement agricole

Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Brieuc Lachat